



ELECTIONS

Les dates à retenir

Dates	Élections	Précisions
22 avril et 6 mai 2012	Élection présidentielle	Durée du mandat : 5 ans Dernière élection : 22 avril et 6 mai 2007
10 et 17 juin 2012	Élections législatives	Durée du mandat : 5 ans Dernière élection : 10 et 17 juin 2007
2014	Élections municipales	Durée du mandat : 6 ans Dernière élection : 9 mars et 16 mars 2008
2014	Élections européennes	Durée du mandat : 5 ans Dernière élection : 7 juin 2009

Cartes électorales

La délivrance d'une carte d'électeur est conditionnée par l'inscription sur les listes électorales, il peut s'agir d'une inscription d'office (jeune de 18 ans), d'une inscription volontaire ou d'une modification après un déménagement.

La carte est valable jusqu'à son remplacement par la suivante, ce qui intervient lors des opérations de refonte des listes électorales comme cela est le cas cette année.

2012

Refonte des listes électorales
Chaque électeur recevra une nouvelle carte électorale

Une carte électorale est envoyée par courrier au domicile de l'électeur; nous attirons votre attention sur l'accessibilité et l'identification de votre boîte aux lettres.

Si une carte n'a pas été distribuée avant le scrutin, elle est conservée au bureau de vote. L'électeur peut alors la récupérer en présentant une pièce d'identité.

En cas d'erreur sur votre carte d'électeur, de changement d'adresse ou de modification d'état civil, il convient de le signaler en Mairie muni d'un justificatif.

Bureau de vote

Depuis 2011 le bureau de vote est transféré au Centre Multi-Accueil



Accès de plain pied – rue des Vernes ou Esplanade François Mitterrand